

## Les Grandes écoles toujours mobilisées pour l'égalité femmes-hommes : publication de la 9<sup>e</sup> édition du baromètre de la CGE

La Conférence des grandes écoles (CGE) publie les résultats de la 9<sup>e</sup> édition de son baromètre Égalité femmes-hommes, un outil pour mesurer, suivre et renforcer les dynamiques en faveur de l'égalité au sein des Grandes écoles. Menée cette année en partenariat avec la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises de Management (CDEFM), cette édition du baromètre a mis l'accent sur la mixité des filières, un enjeu d'égalité envers lequel les Écoles sont engagées. Réalisé tous les deux ans, ce baromètre dresse un état des lieux précis et chiffré des politiques d'égalité déployées dans les Grandes écoles.

« Avec la publication de la 9<sup>e</sup> édition du baromètre Égalité femmes-hommes, la CGE offre un outil de mesure des politiques d'égalité construit par les Grandes écoles et pour les Grandes écoles. En formant les cadres de demain, les Écoles sont conscientes de l'importance de lutter pour davantage de mixité et d'égalité dans l'accès aux études supérieures et sur toute la durée des parcours de formation, jusqu'à l'insertion sur le marché de l'emploi. »

**Laurent Champaney**  
Président de la CGE



### Principal indicateur pour les étudiantes et les étudiants des Grandes écoles

Tous niveaux confondus, le taux de féminisation est de 30% dans les écoles d'ingénieurs, 49,2% dans les écoles de management et 60,3% dans les écoles de spécialités.

### Focus sur la mixité des formations

La mixité des étudiantes et étudiants préparant un diplôme principal d'ingénieurs, de Master Grande École ou équivalent varie considérablement dans les trois groupes d'écoles membres de la CGE : presque à l'équilibre dans les écoles de management (51,8% d'hommes pour 48,2% de femmes), en faveur des femmes dans les écoles de spécialités (39,3% d'hommes pour 60,7% de femmes) et en faveur des hommes dans les écoles d'ingénieurs (70,8% d'hommes pour 29,2% de femmes).

Dans le détail, pour les écoles d'ingénieurs ayant participé à l'enquête, la part moyenne des femmes est la plus haute pour les spécialités « Agriculture, agroalimentaire, sciences de la vie » (75,2%) et « Ville et environnement » (49,5%). À l'opposé, pour les spécialités « Aéronautique, automobile, spatial » (19,5%) et « Mathématiques » (15,5%), la part moyenne des femmes y est la plus basse.

En ce qui concerne les écoles de management ayant participé à l'enquête, la part moyenne des femmes est la plus haute pour les spécialités « marketing et communication digitale » (63,5%) et « Ressources humaines » (61,2%). En revanche, pour les spécialités « Finance d'entreprise » (39,6%) et « Finance de marché » (22,8%), la part moyenne des femmes y est la plus basse.



« Si la mixité est une réalité en termes d'effectifs étudiants des écoles de management, certaines spécialisations continuent néanmoins de refléter des choix d'orientation différenciés selon le genre. Forts de ce constat, nos établissements entameront, dans les mois à venir, des travaux collectifs afin de favoriser une représentation équilibrée dans ces filières et permettre à toutes les étudiantes et tous les étudiants de s'y projeter. »

**Alice Guilhon**  
Vice-présidente Écoles de la CGE

### **Principaux indicateurs pour les personnels des Grandes écoles :**

Le baromètre fait également état de la répartition genrée du personnel des Grandes écoles. 53,8% des établissements interrogés se déclarent mixtes : 62,5% des écoles d'ingénieurs, 26,7% des écoles de management et 60% des écoles de spécialités.

57,9% des établissements publics se déclarent mixtes contre 50% des établissements privés.

La part des femmes dans le recrutement est de 50,9% dans les écoles d'ingénieurs, 59,6% dans les écoles de management et 33% dans les écoles de spécialités.

La part des femmes dans le recrutement des écoles publiques est de 43% contre 58% pour les écoles privées.

Le score global moyen à l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes 2024 des établissements privés répondant à l'enquête est de 92,7% pour les écoles d'ingénieurs et de 87,8% pour les écoles de management.

### **La mobilisation des Grandes écoles :**

Plus de la moitié des établissements interrogés mobilise au moins un référent (53,6%), un quart en mobilise deux (25%).

100% des établissements déclarent disposer d'une cellule ou d'une personne contact chargée de traiter les violences sexistes et sexuelles contre 91,2% en 2022 et 85,7% en 2021.

95,8% des établissements bénéficient d'un personnel formé à la gestion des situations de harcèlement, ils étaient 87,4% en 2022 et 78,4% en 2021.

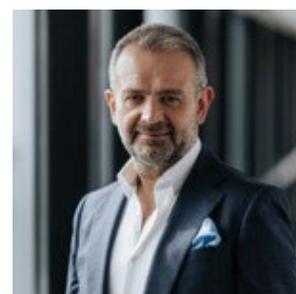
90,3% des établissements ont été saisis ne serait-ce qu'une fois pour traiter une situation de harcèlement sexuel ou de comportement sexiste, ils étaient 77,7% en 2022 et 67,6% en 2021.

Les cibles des actions de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles menées par ces cellules sont majoritairement les étudiants (87,3%) et les associations étudiantes (80,3%) ainsi que le personnel de l'établissement (69,4%) et les apprenants en formation continue (48,4%).

Tous niveaux confondus, le taux de féminisation est de 30% dans les écoles d'ingénieurs, 49,2% dans les écoles de management et 60,3% dans les écoles de spécialités.

« Saluons l'engagement croissant des Grandes écoles dans la prévention et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles. En formant les étudiantes et étudiants comme leurs personnels, et en favorisant la libération de la parole, elles jouent un rôle essentiel. C'est par une mobilisation collective, déterminée et continue que nous ferons reculer durablement les VSS. »

**Vincenzo Vinzi**  
Président de la CDEFM  
VP en charge de la commission Diversité & Inclusion à la CGE



## Vers une société plus mixte ?

Le baromètre se penche également sur la représentativité femmes – hommes au sein des équipes de direction et parmi le personnel des établissements. Ainsi, le taux de féminisation dans les Conseils d'administration est de 37,3% pour les écoles d'ingénieurs, de 36,6% pour les écoles de management et de 46,8% pour les écoles de spécialités.

Dans les Comités de Direction, ce taux est de 39,4% pour les écoles d'ingénieurs, de 55% pour les écoles de management et de 50% pour les écoles de spécialités.

Dans les Comités Pédagogiques, ce taux est de 40,4% pour les écoles d'ingénieurs, de 47,1% pour les écoles de management et de 56% pour les écoles de spécialités.

Les étudiantes et étudiants des Grandes écoles s'engagent aussi. La part des associations étudiantes menant des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes est très majoritaire : elles sont 73,6% en 2024 contre 69% en 2023.

76,1% des établissements déclarent qu'il existe une charte qui engage les associations étudiantes : dans 90% des cas, cette charte inclut les discriminations femmes-hommes et les violences sexistes et sexuelles.

Enfin, malgré ces efforts, le salaire moyen des jeunes diplômés est, lui, toujours différencié en 2024\* : dans les écoles d'ingénieurs il est de 37,3 K€ pour les femmes contre 39,1 K€ pour les hommes, dans les écoles de management il est de 38,9 K€ pour les femmes contre 41,6 K€ pour les hommes et dans les écoles de spécialités il est de 36,8 K€ pour les femmes contre 39,9 K€ pour les hommes. Soit une différence de salaire allant de 1,8 K€ à 3,1 K€ selon les établissements.

### Méthodologie

Le baromètre Égalité femmes-hommes est construit sur la base de trois enquêtes de la Conférence des grandes écoles :

- Enquête Égalité femmes-hommes 2024
  - Enquête Effectifs 2023-2024
  - Enquête Insertion des diplômés des Grandes écoles juin 2024
- 109 Écoles membres de la CGE ont répondu à l'enquête Égalité femmes-hommes 2024 (227 Écoles concernées) soit un taux de couverture de :
- 48,6% d'écoles d'ingénieurs
  - 65,2% d'écoles de management
  - 33,3% d'écoles d'autres spécialités

\* Source : Enquête insertion des diplômés des Grandes écoles, juin 2024, CGE

## **À PROPOS DE LA CDEFM**

La Conférence des Directeurs des Écoles Françaises de Management (CDEFM), créée en 2021, regroupe les trente-sept Grandes Écoles françaises de management.

Sa mission principale est d'être leur porte-parole auprès de l'État, de l'Union Européenne, des associations d'étudiants et d'employeurs, des organismes d'accréditation nationaux et internationaux et des autres instances internationales compétentes en matière d'enseignement et de recherche. Elle s'attache également à informer les étudiants et leurs familles sur les spécificités des Grandes Écoles françaises de management et leurs voies d'accès, afin de leur permettre de faire des choix d'orientation éclairés.

La CDEFM a la responsabilité de représenter les intérêts communs des établissements et écoles délivrant des diplômes de management reconnus par le ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle accompagne l'évolution de l'enseignement du management en animant des comités d'experts dédiés à des enjeux stratégiques.

<https://cdefm.fr/>

**LinkedIn :** <https://www.linkedin.com/company/cdefm/>

**Youtube :** <https://www.youtube.com/@CDEFM>

## **CONTACT PRESSE CDEFM**

Françoise Grot

[francoise.grot@cdefm.fr](mailto:francoise.grot@cdefm.fr)

06 22 39 76 55

## **À PROPOS DE LA CGE**

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles, association loi de 1901, rassemble 247 écoles de niveau master et au-delà, ainsi qu'une cinquantaine d'entreprises et organismes membres. Parmi les écoles qui la constituent (156 écoles d'ingénieurs, 42 écoles de management et 49 écoles de spécialités), 65% sont des établissements publics, le reste, dans une très grande majorité, sont d'intérêt général. Au-delà de ses missions de représentation d'intérêts auprès des décideurs publics et d'accréditation, habilitation et labellisation des formations délivrées par ses membres, la CGE a une mission de réflexion à travers ses 10 Commissions et une trentaine de groupes de travail. À ce titre, elle joue un rôle clé dans le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'international.

[www.cge.asso.fr](http://www.cge.asso.fr)

**LinkedIn :** [@Conférence des grandes écoles \(CGE\)](#)

**YouTube :** [@conferencedesgrandesecoles845](#)

## **CONTACT PRESSE CGE**

Agence EPOKA

Nicolas Crépin

[ncrepin@epoka.fr](mailto:ncrepin@epoka.fr)

06 52 32 10 11

*Pour ne plus recevoir les actualités de la CGE, cliquer [ici](#)*